



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUERET

Téléphone : 05 55 41 04 81

Portable : 06 30 17 41 53

Courriel : snu23@snuipp.fr

Communiqué de presse

8 mars : dépasser les déclarations d'intention pour engager l'égalité en acte !!!

Une nouvelle fois, cette année, le Ministère de l'Education Nationale profite largement de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes pour communiquer largement dans un discours consensuel sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. De la conférence de presse du Ministre à la communication de l'Inspecteur d'Académie tout laisse à croire que l'égalité professionnelle est au cœur des préoccupations de notre Ministère ...

**Malheureusement, la réalité de la politique menée dans notre Ministère
est bien éloignée des effets d'annonce !**

Le SNUipp-FSU s'engage au quotidien dans ce combat pour les droits des femmes et l'égalité professionnelle car c'est une lutte pour une société juste, plus égalitaire et plus démocratique. C'est avec cette ambition de progrès social que le SNUipp-FSU23 condamne :

- **la loi Fonction Publique** : par le recours accru aux contrats, elle générerait plus d'emplois précaires alors même que ce sont les femmes qui sont le plus impactées par ces emplois subis. L'instauration d'une part au mérite dans les salaires nécessiterait du temps pour du travail supplémentaire et du temps pour le valoriser. Or, le temps des femmes et celui des hommes reste très différencié du fait de la prise en charge du travail domestique toujours fortement impartie aux femmes. La fusion prévue des CT et des CHSCT affaiblirait les leviers d'actions pour lutter contre les injustices, les violences et les risques psycho-sociologiques subis par les femmes. Enfin, la volonté d'imposer la mobilité à l'ensemble des fonctionnaires serait plus contraignante pour les femmes, souvent en charge des enfants et des ascendants. A rebours de ces choix rétrogrades, le SNUipp-FSU23 considère que la Fonction Publique doit être renforcée ! Et l'amélioration des Services Publics passe par une consolidation des droits, des missions et des conditions de travail des agent-es. C'est pourquoi, il exige qu'une autre réforme soit envisagée et que l'ensemble des conditions de vie et de travail des femmes fasse partie d'une démarche intégrée à tout nouveau projet.
- **la loi sur « l'Ecole de la confiance »** : rien n'est dit sur l'égalité entre les agent-es, entre les filles et les garçons et aucune mesure n'est envisagée contre les violences ! Pour la FSU Egalité et Liberté ne sont pas des slogans, mais des valeurs qui doivent se concrétiser au quotidien. Chaque jeune doit pouvoir construire et effectuer sa scolarité sur la base réelle de ces valeurs. Pour la FSU, obtenir l'égalité professionnelle implique des mesures fortes pour l'Ecole. La lutte contre les stéréotypes de genre et contre les violences faites aux femmes et aux filles doit bénéficier de moyens dédiés pour former l'ensemble des personnels.

Années après années, le Ministère prend des engagements le 8 mars, qu'il ne se donne jamais les moyens de mettre en œuvre. Alors que viennent de se terminer les négociations sur le protocole 2019 d'accord fonction publique pour l'égalité professionnelle, il serait souhaitable que les premiers engagements soient tenus.

Localement, nous ne pouvons que déplorer l'absence de publication d'un rapport de situation comparée à l'échelle académique comme départementale ! Aucun état des lieux n'est donc dressé concernant les inégalités femmes/hommes ! Alors que le bilan social national fait apparaître des inégalités criantes de rémunération entre les femmes et les hommes chez les professeur-es des écoles, que la recherche met en évidence les inégalités générées par la prise en compte du mérite dans l'avancement des personnels, l'Inspecteur d'Académie refuse d'intégrer l'égalité femmes/hommes dans sa gestion des personnels. L'IA revendique même le fait de ne pas y accorder d'importance.

Pour le SNUipp-FSU23, le Ministère peut effectivement communiquer largement le 8 mars sur ses engagements en matière de lutte contre les inégalités femmes/hommes, en nommant notamment un référent égalité dans chaque école. Chacun a en tête le fait que ce sont autant d'annonces annuelles sans lendemain. S'il venait à l'idée de l'IA de les mettre en place, qui les formerait? Sans doute les inspecteurs qui reproduisent années après années des inégalités fortes ou encore l'IA qui les valide ou les amplifie! Quand les cadres des éducateurs, qui doivent amener les élèves à ne pas véhiculer et à combattre les stéréotypes de genre, mènent une telle politique de gestion des personnels, on se dit que les inégalités ont de beaux jours devant elles...

Le SNUipp et la FSU seront très vigilants pour que le protocole Egalité dans la Fonction Publique soit décliné dans tous les ministères comme dans les instances départementales et régionales. Ils continueront à exiger que des moyens soient fléchés pour mettre en œuvre les mesures adoptées afin qu'elles deviennent effectives.

A Guéret, le 8 mars 2019